

URBANA

MOBILIER URBAIN

FRANCHISES

URBANA MOBILIER URBAIN

1361, boul. Frontenac Ouest, Thetford Mines (Québec) G6G 6K8

T 418 335-7272 | **F** 418 338-1124 | info@urbana.ca | www.urbana.ca

URBANA

MOBILIER URBAIN

CHOISIR URBANA

Grâce à son nouveau concept de franchise, URBANA vous offre la possibilité de développer un territoire bien à vous, selon vos objectifs, à un prix des plus compétitifs. Notre équipe vous offre tout le support dont vous aurez besoin pour démarrer votre projet : listes de partenaires potentiels et de clients, documents promotionnels, formation, etc.

Nous vous ferons profiter de toute notre expertise acquise au cours des dernières années. De plus, tout le mobilier Armony™ est esthétique, il résiste aux intempéries et il possède une durée de vie inégalée, rendant votre investissement, et celui de vos clients, encore plus rentable à long terme. Nous fournissons aussi tous les outils nécessaires au démarrage de votre franchise.

Profitez vous aussi de l'avantage URBANA!



URBANA

MOBILIER URBAIN

PRODUITS

Le respect de l'environnement représente à la fois l'une des préoccupations les plus importantes et l'un des plus grands défis du 21^e siècle; un défi collectif que toute entreprise consciencieuse et responsable se doit de contribuer à relever. Voilà pourquoi URBANA offre des produits fabriqués presque exclusivement à base d'aluminium grâce aux techniques de moulage et d'extrusion et dont les différentes composantes sont ainsi aisément remplaçables et surtout recyclables presque infiniment.

URBANA croit d'ailleurs que les différents secteurs d'activités ont tout intérêt à favoriser les entreprises qui misent sur ce métal hautement écologique. URBANA est donc fière de proposer des produits verts, conçus non seulement en fonction des besoins d'aujourd'hui, mais également de ceux de l'environnement.

De nombreux produits sont présentement en développement chez URBANA, afin de bonifier et de compléter à court et à moyen terme la gamme de produits existante. Ces nouveaux produits seront eux aussi fabriqués entièrement en aluminium et perpétueront ainsi la tradition d'excellence instaurée par le banc-table Armony.

Tous les franchisés seront contactés dès que la commercialisation de ces nouveaux produits pourra débuter et pourront ainsi en bénéficier immédiatement.



URBANA

MOBILIER URBAIN

PRODUITS

Mobilier urbain Armony™

Contenant écologique Virage



URBANA

MOBILIER URBAIN

RÉSEAU D’AFFICHAGE DYNAMIQUE

URBANA mobilier urbain a développé un tout nouveau réseau d’affichage, à la fine pointe de la technologie. Ce réseau est composé d’écrans plasma de différentes dimensions gérés à distance sur lesquels de la publicité dynamique est diffusée.

Ce tout nouveau réseau d’affichage vous offre encore plus d’options et favorisera la vente de publicité, et fera ainsi augmenter les revenus potentiels de votre franchise.

Facile à utiliser et à gérer, ce réseau permettra de disposer d’une force de vente incroyable et complète à merveille l’affichage statique des bancs Armony.



URBANA

MOBILIER URBAIN

CONCEPT

URBANA, via sa division communication, a mis au point une nouvelle technique de vente et de positionnement de son mobilier urbain.

Dans le but d'installer un maximum de mobilier urbain et de se démarquer rapidement des autres manufacturiers, le franchisé URBANA peut offrir gratuitement ou en location son mobilier urbain aux partenaires intéressés, que ce soit des villes, des clubs de golf, des centres hospitaliers, des supermarchés, des restaurants, etc. En échange de l'installation du mobilier, le partenaire laisse au franchisé le privilège et l'exclusivité de vendre tous les espaces publicitaires situés sur son mobilier.

Le processus se déroule donc en deux étapes pour le franchisé URBANA: la recherche de partenaires intéressés à positionner du mobilier urbain de qualité et sans entretien sur son territoire, et la vente de publicités aux entreprises de la région.



URBANA

MOBILIER URBAIN

TROIS ÉTAPES FACILES

1. Processus de demande

- La demande de franchise est soumise
- L'entrevue personnelle a lieu
- Le document d'information est présenté

2. Processus d'approbation

- Les renseignements financiers du demandeurs sont vérifiés
- Les résultats sont présentés au candidat
- L'entente de franchise est signée et les frais de franchise sont acquittés

3. Ouverture de la franchise

- Un territoire exclusif est approuvé
- La formation est prévue et donnée
- La franchise est mise en oeuvre et ouverte. Les frais restants sont acquittés

VOTRE INVESTISSEMENT EN DÉTAIL

Éléments	Zone 1	Zone 2
Frais de franchise ¹	35 000\$	35 000\$
Achat du mobilier de départ ¹	15 000\$	25 000\$
Assurance responsabilité	2 000\$	2 000\$
Frais de marketing initiaux et de formation ¹	5 000\$	5 000\$
Frais légaux, financiers et comptables	1 500\$	1 500\$
Coûts d'ouverture estimés*	58 500\$	68 500\$

* Exclus le capital de roulement et les taxes.

¹ Payable à Urbana.

Zone 1: Bas-St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, nord du Nouveau-Brunswick, Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches, Lanaudière

Zone 2: Capitale-Nationale, Est de Montréal, Ouest de Montréal, Laval, Laurentides, Est de la Montérégie, Ouest de la Montérégie, Centre et sud du Nouveau-Brunswick

URBANA

MOBILIER URBAIN

TERRITOIRES

LISTE DES TERRITOIRES

Régions	Population	Superficie	Villes
Bas-St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, nord du Nouveau-Brunswick ¹	394 989	60 817	3
Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec	410 139	1 050 822	4
Capitale-Nationale	661 060	18 639	3
Mauricie, Centre-du-Québec	483 128	42 373	4
Estrie	298 779	10 195	2
Est de Montréal	927 221	248	1
Ouest de Montréal	927 221	248	9
Outaouais, Abitibi-Témiscamingue	484 968	87 844	3
Chaudière-Appalaches ²	350 279	13 071	2
Laval	368 709	246	1
Lanaudière	429 053	12 313	5
Laurentides	511 276	20 560	7
Est de la Montérégie	594 940	6 111	11
Ouest de la Montérégie	762 780	5 000	13
Centre et sud du Nouveau-Brunswick	629 997	55 080	4

Toutes les données sont approximatives.

Montréal Est: Tous les arrondissements situés à l'est du boulevard St-Laurent et Montréal-Est.

Montréal Ouest: Tous les arrondissements situés à l'ouest du boulevard St-Laurent, Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Côte-St-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, Mont-Royal, Pointe-Claire, Ste-Anne-de-Bellevue, Senneville et Westmount.

Montérégie Est: Inclus les MRC d'Acton, Brome-Missisquoi, La Haute-Yamaska, Lajemmerais, La Vallée-du-Richelieu, Le Bas-Richelieu, Le Haut-Richelieu, Les Maskoutains et Rouville.

Montérégie Ouest: Inclus les MRC de Beauharnois-Salaberry, Le Haut-St-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Longueuil, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges.

Centre et sud du Nouveau-Brunswick: Inclus les comtés de Albert, Carleton, Charlotte, Kent, Kings, Northumberland, Queens, St. John, Sunbury, Westmorland et York.

¹ Inclus les comtés de Gloucester, Madawaska, Restigouche et Victoria au Nouveau-Brunswick.

² Exclut la MRC des Appalaches (anciennement de l'Amiante).